



PB-PP|B-05703
BELGIE (N) - BELGIQUE

Maison de la **Laïcité** **Mouscron** **Comines** **Estaimpuis**



Dépôt : Poste Mouscron 1
(N° agrément : P501354)

site internet : www.laicite-mce.be

Rue du Val, 1 – 7700 Mouscron
Tél. & Fax : 056 / 34 07 33

adresse messagerie : maison@laicite-mce.be

facebook : www.facebook.com/laicitemce.be

Avril - Juin 2016

n° 81

Expo Arlette WITTOUCK et ZELIA
Monique JORION - Découverte de
jeux anciens - Superstitions et
croyances - Fête de la Jeunesse
Laique - Voyage au pays du long
nuage blanc - La laïcité dans notre
constitution ? - Gag à effet de
serre et plus encore ...



Sommaire

Editorial.....	3
Exposition “INSPIRATIONS”.....	4
Gag à effet de serre.....	4
Vers l’inscription de la laïcité dans notre constitution ?.....	5
Fête de la Jeunesse Laïque.....	11
Sudokus.....	12
Jeux anciens à Poperinge.....	13
Une vice-présidente pour Comines.....	13
Mots Croisés.....	14
7 février : Apéritif annuel et Expo Pierre Haezaert.....	15
10 février : Akhenaton, aux origines du monothéisme.....	15
La vie de la Maison.....	15
12 avril : Hommage à Raymond Devos.....	16
17 avril – 24 avril: Exposition.....	16
7 mai : Découverte de jeux anciens.....	16
11 mai : Superstitions et croyances.....	16
22 mai : Fête de la Jeunesse Laïque.....	16
23 mai : Gala cinématographique.....	16
1 juin 2016 : Voyage au pays du long nuage blanc.....	16
14 juin 2016 : Rencontre-débat.....	16
Agenda.....	16
Solution des Sudokus.....	17
Solution des Mots Croisés.....	17

Editorial

Malheureusement, dramatiquement, la réalité a encore dépassé nos craintes. Il est temps d'en finir avec les discours édulcorés et le refus de prises de positions claires quant à tout extrémisme et ses origines. Je l'évoquais dans notre précédente revue et à l'occasion de notre traditionnel apéritif de début d'année : soyons fermes sur l'universalisme de la laïcité et défendons ses valeurs et ses principes pour le bien de l'humanité : liberté, égalité et solidarité ! En Belgique, les réflexions sur l'inscription de la laïcité dans la constitution sont relancées. Je retranscris dans cette édition le discours donné au Sénat du président du Centre d'Action Laïque, Henri Bartholomeusen. Une définition clarifiée de la laïcité est en effet bien nécessaire quand, non seulement maintenant beaucoup trop la revendique en la galvaudant, mais aussi quand, avec grand espoir, elle pourrait enfin amener des droits, des devoirs, des positions politiques et des règles de vie pour un vrai vivre-ensemble dans le respect des convictions de tous.

Mais quand la déraison est aussi meurtrière, même le chat se lâche...

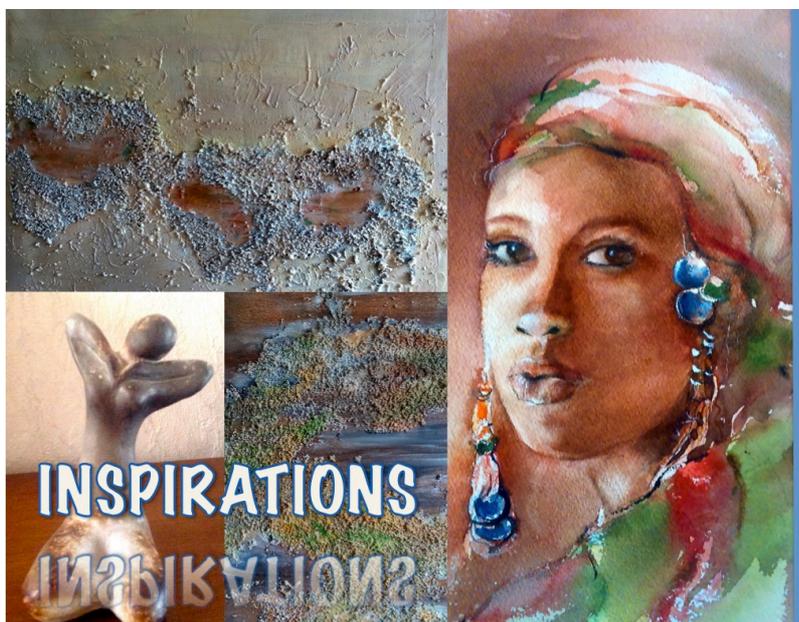


Attention, ce trimestre sera bien rempli. Bloquez bien votre agenda ! Prochain rendez-vous à la Maison de la Laïcité, déjà le **17 avril**.

*Le Président
Luc Pirson*

Exposition «INSPIRATIONS»

Arlette WITTOUCK et **ZELIA Monique JORION**, deux artistes de notre entité, nous convient à découvrir quelques unes de leurs « INSPIRATIONS » : acryliques, aquarelles et sculptures. Le **vernissage** de l'exposition aura lieu le **dimanche 17 avril à 11h00** et les œuvres resteront exposées jusqu'au dimanche 24 avril à la Maison de la Laïcité. Une belle occasion de se donner le temps pour respirer autrement et de venir trouver quelques « INSPIRATIONS ». N'hésitez pas. Entrée gratuite.



La Maison de la Laïcité
de Mouseron - Comines - Estaimpuis

vous invite à la double exposition

« **INSPIRATIONS** »

Acryliques, Aquarelles et Sculptures

par

Arlette WITTOUCK
et **ZELIA Monique JORION**

Du 17 au 24 avril 2016

ainsi qu'au **vernissage** de l'exposition le
dimanche **17 avril 2016 à 11 heures**

en la salle « Roger Douterluigne »
de la **Maison de la Laïcité**

Gag à effet de serre

Le prix du baril de pétrole, bon d'accord, mais le prix d'un universitaire climato-sceptique ? Greenpeace a réussi à l'établir. Pendant 6 mois, des responsables anglais de l'association écolo se faisant passer pour des consultants ont proposé à deux éminents spécialistes de vanter les bienfaits du pétrole et du charbon. Moyennant finances. Un petit rapport de 275 dollars l'heure ?

Le physicien William Harper, universitaire climato-sceptique de premier plan, professeur à Harvard, et le sociologue Frank Clemente, de Penn State University, ont dit OK.

Même pas la peine de préciser, en bas de l'article ou du rapport, qui commande et qui paie : « *Je publie tout mon travail en tant que chercheur indépendant* », s'est vanté Clemente, devant les faux consultants de Greenpeace.

Lesquels posent aujourd'hui une question qui risque de polluer l'atmosphère académique : « Combien de rapports scientifiques qui ont semé le doute sur les changements climatiques ont été effectivement financés par les industriels du pétrole, du charbon et du gaz ? ».

Les deux universitaires piégés pourront sans doute répondre : « On n'est pas contre les énergies renouvelables. La preuve, nos rapports, c'est du vent ».

Extrait du Canard Enchaîné
(sélectionné par Rénalde Leleux)

Vers l'inscription de la laïcité dans notre constitution ?

Le 23 février s'est tenu au Sénat un colloque intitulé "Constitution: impartialité et régime des libertés". Le débat est historique. La laïcité pourrait-elle enfin être inscrite dans la constitution ? Le Centre d'Action Laïque anticipe et s'attache à redéfinir la Laïcité dans ses statuts. Son président, Henri Bartholomeeusen, a tenu une remarquable allocution.



Un seul mot me vient à l'esprit : la laïcité.

La laïcité n'est pas un cadeau tombé du ciel. Elle est le résultat d'une longue évolution de la pensée dont l'aventure commence vraiment avec le concept de tolérance développé au 18e siècle par Locke.

Au sortir des guerres de religion, celui-ci repose sur deux célèbres propositions :

- 1 - Nul n'est tenu d'avoir une religion plutôt qu'une autre
- 2 - Nul n'est tenu de n'en avoir aucune

C'est un progrès considérable puisque le citoyen n'est plus tenu d'appartenir à la religion du roi. Il demeure que si vous êtes libre de choisir votre religion, c'est à la condition d'en avoir une. L'Athée n'est donc pas toléré. Avec un homme sans foi, par définition sans loi, il n'est pas possible de construire du lien social.

En traversant le Channel, le concept va subir l'influence des Lumières et s'élargir à une troisième proposition. Il se déclinera dorénavant comme suit :

- 1 - Nul n'est tenu d'avoir une religion plutôt qu'une autre.
- 2 - Nul n'est tenu de n'en avoir aucune.
- 3 - Nul n'est tenu d'en avoir une, plutôt qu'aucune.

Comme le relève Catherine Kintzler, nous sommes alors très proches de la laïcité. Mais, pas encore. Pour y accéder, outre ce régime de liberté, il faudra ajouter une exigence supplémentaire, **l'impartialité du Prince**.

La Tolérance ne suffit pas. La liberté ne suffit plus. Elle doit être garantie au citoyen qui en devient le juste créancier. Elle exige **l'émancipation notamment par le partage des savoirs**.

L'accès à l'école publique, moderne, l'école mixte, gratuite et obligatoire pour tous, celle de la Ligue de l'Enseignement en Belgique, en France et en Espagne constituera le centre de la bataille pour la modernité aux 19 et 20e siècles.

La Belgique y a joué un rôle historique dont nous pouvons légitimement nous enorgueillir. À l'heure de la mondialisation, à l'heure où la multi-culturalité de sociétés peut tendre à l'interculturalité, ce chantier n'est pas achevé.

En ce début de 21e siècle, la laïcité n'est pas un concept à géométrie variable. Elle a une histoire et une définition.

Parce qu'elle réunit les valeurs fondamentales de la société démocratique post-moderne qui instaure l'État de droit, cette définition est essentielle au moment de réenvisager une possible modification de la Constitution, au moment d'organiser la suppression

progressive des cours de religion à l'école publique, leur contrôle dans l'enseignement subventionné, leur remplacement par un cours commun.

Cette définition est essentielle, pour finaliser une véritable impartialité du pouvoir civil, confirmer la neutralité des mandataires publics, des organes et préposés des services publics sur les plans fédéral, communautaire et régional.

Essentielle, pour permettre une démocratisation accrue de l'école, engager la lutte contre la radicalisation des cultes et cultures.

Essentielle enfin, pour endiguer les replis identitaires et les communautarismes.

Face à ces enjeux, certains préfèrent recourir à l'eau tiède de la neutralité, de la tolérance de l'État, sans même s'assurer ou comprendre que la laïcité est bien autre chose.

Indispensable à l'essence de nos démocraties occidentales, **garante du respect des droits humains et des libertés fondamentales**, elle se trouve pourtant au centre, au cœur même de notre système politique, garante de la modernité.



Femmes et hommes politiques, à quelques exceptions près, ont jusqu'à très récemment, évité cette clarification, probablement parce qu'elle ne leur paraissait plus indispensable.

Éviter les débats, respecter les idées, les idéologies, les sacrés au nom de la tolérance, voici l'irénisme, la neutralité auxquels nous a convié le « politiquement correct ».

Le terrain laissé en friche par les uns ne fut pas perdu pour d'autres. Il fut reconquis, immédiatement réoccupé, par des mouvements certes encore minoritaires, populistes et extrémistes.

Pour vider un concept de son sens, il suffit de lui accoler un adjectif. Ainsi, la laïcité « ouverte », celle des « accommodements raisonnables » ressemble à tout sauf à la laïcité.

C'est notamment celle qui, par respect pour la personne, vous donne pour impératif de ne point critiquer son idéologie, sa doctrine ou sa foi... : exit la liberté d'expression au nom des droits de l'Homme.

Or, la laïcité, c'est le principe politique et humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité d'un pouvoir civil démocratique qui s'oblige à contribuer à l'émancipation des citoyens.

La laïcité n'est donc pas plurielle dans sa définition. L'adjectiver revient à la dénaturer.

Nous la voulons sans attribut, minimaliste, distincte de l'infinité des actions qu'elle peut fonder. Mais nous la souhaitons pleine et entière.

Alors que tous nos partis démocratiques peuvent, sans exception, s'accorder sur cette définition et décider d'exprimer clairement ces valeurs qui fondent l'État moderne et post-moderne, le risque grandit pourtant de voir amplifier un mouvement clientéliste, conservateur, voire réactionnaire.

Une tentation encore timide, mais qui traverse le spectre politique, tout le spectre, aussi bien à gauche qu'à droite, sans épargner le centre.

Ainsi, **certains voudraient réduire la laïcité au concept politique de séparation des Églises et de l'État, d'autres à la neutralité, d'autres enfin, à la tolérance.**

Gardons-nous de ces ambiguïtés.

Si la séparation des Églises et de l'État est déjà consacrée par les articles 19, 20 et 21 de l'actuelle Constitution, si la tolérance l'est plus spécifiquement par l'article 19, aucun de ces concepts n'a jamais constitué un antidote ou simplement fait obstacle aux fondamentalismes, aux intégrismes ou radicalismes porteurs des communautarismes.

La neutralité, par nature équivoque, revêt, nous le savons, des significations bien différentes selon qu'elle s'applique,

- à L'État, auquel elle n'imposerait qu'un devoir d'impartialité subjective qui permet de réintroduire les crucifix dans les salles de classe des écoles publiques...
- aux juges, qu'elle contraint fort heureusement à une impartialité dite objective...
- aux mandataires publics, aux organes et préposés des services publics...
- à l'école et aux enseignants...

PARCE QUE LA LAÏCITÉ EST UN PRINCIPE POLITIQUE ET HUMANISTE QUI OBLIGE LES POUVOIRS PUBLICS, PARCE QU'ELLE NE SE LIMITE PAS À LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT, PARCE QU'ELLE DIFFÈRE D'UN RÉGIME DE NEUTRALITÉ OU DE TOLÉRANCE À L'ANGLO-SAXONNE, PARCE QUE LA LAÏCITÉ SE FONDE SUR LES LIBERTÉS INDISSOCIABLES DES DROITS HUMAINS, L'ÉGALITÉ ET LA SOLIDARITÉ, LA LAÏCITÉ EST LE PRINCIPE UNIVERSEL D'IMPARTIALITÉ OBJECTIVE QUI AUTORISE LE RÉGIME DES LIBERTÉS.

Principe à la fois politique et humaniste, dégagé de toute ingérence religieuse, il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation de toutes et tous, de chacune et de chacun, par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

Voilà pourquoi, que ce soit par la modification des dispositions existantes ou l'ajout d'un article sous le Titre II « Des Belges et de leurs droits », les citoyens que nous sommes, revendiquent de voir ces valeurs explicitement intégrées à notre charte fondamentale.

Les citoyens que nous sommes revendiquent le choix démocratique d'un destin individuel et collectif sans l'abdiquer au profit de quelques traditions ou prescrits religieux que ce soit, si louables fussent-ils.

Et que peut-on nous opposer ?

Principalement trois mauvaises raisons.

La première mauvaise raison consiste à prétendre que la laïcité serait antireligieuse.

Nous venons de voir que c'est tout le contraire.

Anticléricale, la laïcité propose — en lieu et place des guerres, des conversions volontaires et forcées ou de la simple tolérance de la religion la plus faible par la plus forte — une solution inédite. La libre expression de toutes les religions dans l'espace public au prix de leur possible critique.

La laïcité est ainsi seule garante de leur coexistence paisible. Du vivre, libre, ensemble dans le respect de la loi civile commune. La laïcité est leur avenir.

La seconde mauvaise raison, réside dans le fait que la laïcité peut apparaître fermée, peu respectueuse du sacré.

Comme je l'ai dit, il est exact qu'elle ne fait pas obligation au citoyen de respecter la foi ou la conviction d'autrui sans la discuter. Mais elle l'oblige à respecter sa personne, indépendamment de toute autre considération.

En cela elle impose la protection du citoyen contre les fondamentalistes ou intégristes qui prétendent exiger le respect de leurs idées au nom de leur dignité. Discuter leur Vérité c'est leur manquer de respect et les fonder à leur tour, à cesser de vous tolérer.

Cette protection — que ne garantit pas une simple neutralité de l'État —, profite à tous et chacun, toutes et chacune, en ce compris aux adeptes d'une foi ou d'une conviction...

La troisième mauvaise raison serait, comme l'exprime Jozef De Kesel, que la laïcité aurait pour effet de reléguer les communautés religieuses à l'espace privé. Elle les confinerait, pour reprendre son expression, à la chambre à coucher. Elle serait propice à l'apparition d'un vide religieux, vide dangereux source de radicalisme.

Une fois de plus il n'en est rien.

Les religions et les cultes sont, par nature, des théologies partagées.

Elles ne se réduisent pas à l'intimité d'une foi personnelle. Elles ne peuvent exister que dans l'espace public, dans la conscience et la pratique commune de leurs adeptes.

La liberté de conscience, la liberté de culte et de religion que défend la laïcité aux côtés de la liberté d'expression (notamment la leur), est la plus belle assurance dont les religions pacifiées puissent rêver au sein de notre démocratie.

Henri Bartholomeeusen
Président du Centre d'Action Laïque

Fête de la Jeunesse Laïque

Dimanche 22 mai 2016 : à **9h30** au Centre Culturel Mouscronnois

Repas fraternel à partir de **12h30**, au « **Lucaty** »,

Soupe champenoise (apéro)

filet de plie petit légumes

rôti ardennais

feuilleté aux pommes ou glace vanille

vins et eaux pour accompagner l'entrée et le plat

Repas enfant : jus, croquette au fromage, filet de poulet et glace

Réservations pour le **30 avril 2016** au plus tard !

auprès de Martine Pollart (martinepollart@yahoo.fr)
ou à notre permanence ou encore par tél. 056/34.07.33

Je
soussigné(e) :

Adresse complète :

Tél :

mail :

participe au repas du 22 mai 2016. Réservation valable uniquement
après réception de la totalité de la somme **pour le 30 avril**

Repas adultes : x 35 € = €

Repas enfants : x 18 € = €

Repas gratuit (prénom de l'enfant
fêté)

Je verse ce jour la somme totale de €

Date :

Signature :

Compte CAL : BE60 8784 3223 0170 (BIC: BNAGBEBB)

Communication : Nom + nombre de repas



Sudoku

Facile

8	6				5		4	2
9	3			1	2			6
				4		7		
	1				6	9	2	
		9	3		7	8		
	5	2	1				6	
		6		7				
4			2	9			5	8
5	9		8				7	3

Très Difficile

	8	2	4		3			7
	6	3						1
4			1					
2	4				5			
	3	5				6	8	
			3				2	5
					7			9
3						7	1	
5			6		9	4	3	

Jeux anciens à Poperinge

Rénalde nous propose la réédition d'une petite sortie toujours à succès à Poperinge... à la redécouverte de jeux traditionnels de nos contrées.



Quand ? Le samedi **7 mai** !

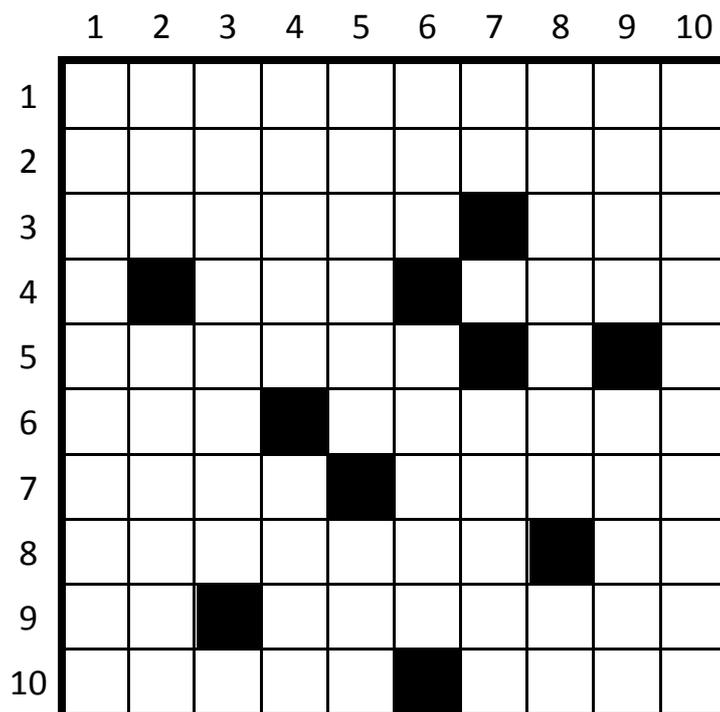
Pour tout renseignement et inscription, contactez Rénalde **au plus vite** !

Une vice-présidente pour Comines

A l'issue de sa dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration de la Maison de la Laïcité a été très heureux d'élire Myriam Werquin vice-présidente. Après avoir tristement perdu nos deux grands cominois Gaston Vanthuyne et Freddy Descamps, nous partageons chaleureusement son enthousiasme et son humilité à nous représenter dignement sur la région de Comines.



Mots Croisés



Horizontalement

1. Vous met mal à l'aise.
2. Thérapeutique inspirée par Reich.
3. À ne pas rencontrer en mer – Bruxelles aura le sien bientôt.
4. Prétexter.
5. Pub bien en vue – Michèle pour les intimes.
6. Son mur se franchit en hauteur – Ne sert pas à jouer aux osselets.
7. Arbre au milieu du varech – Spécialité suisse.
8. Fosses anatomiques – Le meilleur.
9. Se met devant devant – S'oppose.
10. Prénom féminin – Glaciation quaternaire.

Verticalement

1. Peut être passive.
2. Extrémité de corne – Menacé de disparition.
3. Ont un beau visage.
4. C'est sûrement le meilleur – Véhicules.
5. A perdu la tête – Prix Nobel de chimie en 1986.
6. Augmente l'intérêt d'un écrit – Bientôt 7 milliards sur la Terre.
7. N° 38 – Trahir son émotion.
8. Papillon de nuit – Avec lui, on va loin.
9. Réfuter – Etoiles américaines.
10. Être morts de trouille.

La vie de la Maison

7 février : Apéritif annuel et Expo Pierre Haezaert



10 février : Akhenaton, aux origines du monothéisme



Agenda

12 avril : Hommage à Raymond Devos

à 19h30 à
avec Bruno Coppens et Jean-Pol Baras
en collaboration avec le PAC

17 avril – 24 avril: Exposition

à la Maison de la Laïcité
Expo « Inspirations », Acrylique
Aquarelles et Sculptures
de : **Arlette WITTOUCK** et **ZELIA
Monique JORION**
17 avril, 11h00 : Vernissage



La Maison de la Laïcité
de Mouscron - Comines - Estaimpuis

vous invite à la double exposition
« **INSPIRATIONS** »
Acryliques, Aquarelles et Sculptures

par
Arlette WITTOUCK
et **ZELIA Monique JORION**

Du 17 au 24 avril 2016

ainsi qu'au vernissage de l'exposition le
dimanche **17 avril 2016 à 11 heures**
en la salle « Roger Douterluigne »
de la Maison de la Laïcité

7 mai : Découverte de jeux anciens

à Poperinge
Info et réservation : contacter Rénalde Leleux

11 mai : Superstitions et croyances

à 19h30 à la Maison de la Laïcité
Conférence avec Josiane Wolff et Julien De Vos

CONFÉRENCE-DÉBAT

Le mercredi 11 mai 2016 à 19h30
par Julien De Vos & Josiane Wolff

Histoire des SUPERSTITIONS :
du populaire à la pathologie

Dans 2 jours c'est
vendredi



à la Maison de la Laïcité de Mouscron
Rue du val, 1 (place Picardie) 7700 - Mouscron

Organisation :  Partenariat :  Entrée libre

22 mai : Fête de la Jeunesse Laïque

**Voyage au pays du
long nuage blanc**

un film
documentaire
de et commenté par
Francis NENIN

mercredi 1er juin 2016 à 19h30
entrée libre

à la Maison Picarde de Mouscron
place Picardie (salle des faïences) 7700 - Mouscron

Organisation :  En partenariat avec : 

éditor responsable: Luc Piron, Maison de la Laïcité, Rue du Val 1, 7700 - Mouscron

23 mai : Gala cinématographique

à Staquet
dans le cadre de la journée mondiale contre l'homophobie
en collaboration avec le PAC

1 juin 2016 : Voyage au pays du long nuage blanc

à 19h30 précises !!!! salle des faïences de la Maison Picarde
Francis NENIN nous présentera son voyage en Nouvelle Zélande, au
pays des Maoris.

14 juin 2016 : Rencontre-débat

avec S.E. Qu Xing, Ambassadeur de la République Populaire de Chine en Belgique
en collaboration avec le PAC

Solution des Sudokus

Facile

8	6	7	9	3	5	1	4	2
9	3	4	7	1	2	5	8	6
1	2	5	6	4	8	7	3	9
3	1	8	4	5	6	9	2	7
6	4	9	3	2	7	8	1	5
7	5	2	1	8	9	3	6	4
2	8	6	5	7	3	4	9	1
4	7	3	2	9	1	6	5	8
5	9	1	8	6	4	2	7	3

Très Difficile

1	8	2	4	6	3	5	9	7
7	6	3	5	9	2	8	4	1
4	5	9	1	7	8	3	6	2
2	4	6	9	8	5	1	7	3
9	3	5	7	2	1	6	8	4
8	7	1	3	4	6	9	2	5
6	1	4	8	3	7	2	5	9
3	9	8	2	5	4	7	1	6
5	2	7	6	1	9	4	3	8

Solution des Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	O	P	P	R	E	S	S	A	N	T
2	B	I	O	E	N	E	R	G	I	E
3	E	C	U	E	I	L	■	R	E	R
4	I	■	P	L	V	■	T	O	R	R
5	S	C	I	U	R	E	■	T	■	O
6	S	O	N	■	E	T	R	I	E	R
7	A	R	E	C	■	R	O	S	T	I
8	N	A	S	A	L	E	S	■	A	S
9	C	I	■	R	E	S	I	S	T	E
10	E	L	I	S	E	■	R	I	S	S

Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

Rénalde Leleux, conseiller laïque et représentant local de l'ADMD, est toujours joignable via les numéros suivants 056/34.40.56 et 056/34.07.33 (Maison de la Laïcité).

Les consultations concernant l'ADMD se font de préférence le lundi matin et sur rendez-vous.

Conseillers Laïques

Vous voulez donner un peu de votre temps libre aux autres ? Vous avez l'envie de partager et d'apporter une écoute laïque ? Peut-être pourriez-vous devenir **Conseiller Laïque**.

Le Conseiller Laïque apporte aide et consolation. Dans ces moments difficiles, il s'efforce, sans discours rationalisant mais aussi sans compassion inutile, d'apporter par l'écoute et sa présence, le réconfort et le soutien attendu. Nos valeurs, celles de liberté, d'égalité et de solidarité prennent alors tout leur sens...

N'hésitez pas à nous contacter...

La Hic n°2 est là ! La Hic Mirabelle ! A déguster dans notre Maison !!!



Une La Hic... n°3 est annoncée !
Après l'ambrée et la mirabelle, une brune ? une blonde ?
Luc Pirson l'a goûtée. Evidemment excellente, selon lui.
Mais il ne dira rien de plus jusqu'à sa sortie...



Associations laïques locales

Maison de la Laïcité du district de Mouscron – Comines – Estaimpuis

Président : Luc Pirson

Adressez vos dons au compte :
BE70 8782 9143 0125 (BNAGBEBB)

Centre d'action Laïque de Mouscron – Comines – Estaimpuis

Présidente : Claudine Bouchard

Cotisation annuelle : minimum 10 euros, à verser sur le compte :
BE60 8784 3223 0170 (BNAGBEBB)

Antenne locale de la

Ligue de l'Enseignement (LEEP)

Représentant local : Rénalde Leleux

Antenne locale de l'

Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

Représentant local : Rénalde Leleux

Antenne locale du

Service Laïque aux Personnes

Représentant local : Rénalde Leleux

site internet : www.laicite-mce.be
adresse messagerie : maison@laicite-mce.be
facebook : www.facebook.com/laicitemce.be

Ce trimestriel est dorénavant **disponible « online » en version PDF** sur notre site internet.



Peut-être ne désirez-vous plus recevoir la version papier ?
Assurez-vous que nous connaissons votre adresse de courrier électronique et nous pourrons vous avertir dès la parution de notre prochaine revue.

Une association ne peut vivre que par ses membres.

Votre cotisation au Centre d'Action Laïque ou un don à la Maison de la Laïcité soutient nos actions. Vous recevrez également notre trimestriel qui vous informe de nos activités.

CONFÉRENCE-DÉBAT

Le mercredi 11 mai 2016 à 19h30

par Julien De Vos & Josiane Wolff

Histoire des **SUPERSTITIONS** :
du populaire à la pathologie

Dans 2 jours c'est
vendredi



Porte-bonheur
ou
Porte-malheur ?

à la **Maison de la Laïcité** de **Mousscron**
Rue du val, 1 (place Picardie) 7700 - Mousscron

Organisation :



Partenariat :



Entrée libre

Voyage au pays du long nuage blanc

un film

documentaire

de et commenté par

Francis NENIN



mercredi 1er juin 2016 à 19h30

entrée libre



Les Maoris ont été les premiers à s'établir en Nouvelle-Zélande. Ils ont nommé le pays Aotearoa, la « Terre du long nuage blanc ».
Nulle part ailleurs on ne trouve glaciers, forêts tropicales et océan si proches l'un de l'autre. Après plus de 5 500 km parcourus dans ce pays du bout du monde, **Francis NENIN** évoquera par l'image ces îles, terres de toutes les merveilles.

à la **Maison Picarde** de **Mousscron**
place Picardie (salle des faïences) 7700 - Mousscron

Organisation :



En partenariat avec :

